

La sécurité sur les plans d'eau,
c'est l'affaire de tous !

- Plage non surveillée. Gardez les enfants à l'œil et à portée de main !
- Portez une veste de flottaison individuelle (VFI) dans vos sports nautiques, comme le kayak, la planche à pagaie, la pêche, etc.



Quoi faire à Carleton-sur-Mer? Consultez le calendrier des événements

carletonsurmer.com/evenements



Cinetoile



Festivallaviree.com
Maximum90.ca
Festivalbleubleu.com



Theatreatourderole.com



Ecomuseetracadieche.com
Photogaspesie.ca



Golfcarletonsurmer.com



Reseaubibliogim.qc.ca
Bibliothèque
Gabrielle-Bernard-Dubé



Ecovoile.com
Marinacarleton.ca



Montsaintjoseph.com



Vasteetvague.ca
centre d'artistes en art actuel



Regim.info
Réseau de transport collectif



Parcouronsnosracines.ca
Tracadigash.carletonsurmer.com
Topoesie.com



Parcs publics
Causeries



CAMPING Carleton-sur-Mer



Vélos électriques
en location
libre service

Information :
1 877 521-0841
regim.info/velo

Ouverture

Fin mai à l'Action de grâce
Enregistrement n° 201736

Information : 418 364-3992

Réservation en ligne : campingcarletonsurmer.com



Service de navette

Bienvenue au Camping municipal de Carleton-sur-Mer

305 emplacements



Légende

Poste d'accueil	Salle communautaire
Abri	Jeux de pétanque
Buanderie	Animation et causeries
Eau potable	Piste cyclable
Toilettes	
Douches payantes	
Stationnement	Emplacements
Poste de vidange	Sans service
Jeux	2 services Eau et électricité
Accès à la plage non surveillée	2 services Avec abri cuisine
Location de vélos électriques libre service	3 services - 30 ampères Eau, électricité et égout
	3 services - 50 ampères Eau, électricité et égout

Règlements du camping

1. Un seul véhicule peut être stationné par emplacement.
2. Les visiteurs doivent laisser leur voiture au stationnement à l'entrée.
3. Utiliser les sentiers désignés pour accéder à la plage.
4. Éviter de piétiner la végétation.
5. Il y a couvre-feu entre 23 h et 7 h.
6. Aucune circulation en véhicule à moteur n'est permise après minuit.
7. Les véhicules motorisés sont interdits sur la plage.
8. Les chiens doivent être gardés en laisse. Leurs excréments doivent être ramassés. En aucun temps, un chien ne peut être laissé sans surveillance, ni sur le terrain ni dans un équipement.
9. La vitesse maximale permise sur le terrain de camping est de 15 km/h.
10. Heure de départ : 11 h.

Sur place

- Accès internet
- Bois
- Bornes de recharge électrique niveau 2
- Foyer
- Glace

Service de navette
Horaire et information :
carletonsurmer.com/tourisme-et-divertissement/navette



Attention! Milieu fragile.

